



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 30 mai,

Un Conseil Municipal extraordinaire s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 20 mai 2022

Secrétaire de séance : Hélène KOU

Heure d'ouverture de la séance : 19h00

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

Pouvoir : 01

Présents : Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Hélène KOU, Kornélius GOUDAPPEL, Marie-Christine SAUMANDE, Christian BERTRAND.

Absents excusés : Yohan MARECHAL, Philippe GALLET, Nathalie SALMON, Jean-François THOMASSON.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du rajout de 3 points à l'ordre du jour qui seront traités en point n°5, 6 et 7.

1) Décision modificative Budget Principal concernant les tableaux de l'église.

Objet de la DM : **VIREMENT DE CREDITS
DU COMPTE 2181 AU COMPTE 2168**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV. Installat° générales, agencements & aménagements divers	2181	3 434,27 3 434,27		
OP : RESTAURATION TABLEAUX EGLISE Autres collections, oeuvres d'art			2168 1308	3 434,27 3 434,27
DEPENSES - INVESTISSEMENT		3 434,27		3 434,27

2) Décision modificative Budget Principal concernant l'éclairage public.

Objet de la DM : **VIREMENT DE CREDITS
DU COMPTE 21538 AU COMPTE 2041582**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV. Autres réseaux divers	21538	4 244,15 4 244,15		
OP : ECLAIRAGE PUBLIC Bâtiments et installations			2041582 1302	4 244,15 4 244,15
DEPENSES - INVESTISSEMENT		4 244,15		4 244,15

3) [Demande de subvention de Mme Lamonica Cindy pour participer aux frais liés au championnat du monde d'Agility Berger Belge \(concours canin\).](#)

Madame le Maire présente la demande de subvention de Mme Lamonica Cindy pour participer aux frais liés au championnat du monde d'Agility Berger Belge (concours canin) qui se sont déroulés en Grèce du 10 au 15 mai 2022. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour et une contre, **accepte** de verser 50 € (cinquante euros) à Mme Lamonica Cindy.

4) [Recrutement de deux emplois pour accroissement de travail pendant les mois de juin et juillet 2022.](#)

Mme le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de recruter deux agents saisonniers (deux jeunes coulaurois), l'un pour le mois de juin et l'autre pour le mois juillet, afin de renforcer l'équipe technique. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** le recrutement de deux emplois saisonniers l'un pour le mois de juin et l'autre pour le mois d'août.

5) [Acceptation d'un don de l'Association Coulaures.](#)

Madame le Maire rappelle que l'association « Coulaures Patrimoine » propose, pour aider à financer les travaux de réfection des tableaux de l'église, un don de 5 555,96 euros.

Ce don sera être affecté à l'opération d'investissement n°1308 (réfection des tableaux de l'église) du budget principal 2022. Madame le Maire souhaite remercier vivement l'association. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6) [Proposition de subvention exceptionnelle à l'Association Coulaures Festivités.](#)

Madame le Maire rappelle que l'association Coulaures Festivités a organisé une exposition sur les instruments du monde qui s'est déroulée du 16 au 29 mai 2022. Elle a rencontré un vif succès. Compte tenu que le coût total de cette manifestation s'élève à 4 800 euros et qu'elle a été proposée dans le cadre d'un partenariat municipalité - association Coulaures festivités Mme le Maire propose de verser la participation communale de 1 000 euros (mille euros) à cette association. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **accepte** la proposition.

7) [Transfert du pouvoir de police spéciale au SMD3 pour la gestion des dépôts sauvages.](#)

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux un projet d'arrêté portant transfert du pouvoir de Police « spéciale » sur la gestion des dépôts sauvages au Président du syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne (SMD3). Le SMD3 se propose de se substituer aux Maires, pour la gestion de la problématique des dépôts sauvages : prise en charge et verbalisation.

Fin de séance : 20h00.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Du 30 mai 2022.

- 1) 2022/05 – 42 : Décision modificative Budget Principal concernant les tableaux de l'église - Délibération.
- 2) 2022/05 – 43 : Décision modificative Budget Principal concernant l'éclairage public – Délibération.
- 3) 2022/05 – 44 : Demande de subvention de Mme Lamonica Cindy pour participer aux frais liés au championnat du monde d'Agility Berger Belge (concours canin) – Délibération.
- 4) 2022/05 – 45 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Délibération.
- 5) 2022/05 – 46 : Acceptation d'un don de l'Association Coulaures – Délibération.
- 6) 2022/05 – 47 : Proposition de don exceptionnel à l'Association Coulaures Festivités - Délibération.